



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Val-Alain, tenue à l'heure et au lieux des séances ce **4 juillet 2017** à 19h30.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Manon Olivier
Siège #3 - François Beaulieu
Siège #4 - Daniel Giroux
Siège #5 - Daniel Roy
Siège #6 - Sylvie Laroche

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Daniel Turcotte

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, M. Rénaud Grondin.
Monsieur Jean-François Bienvenue, directeur général et secrétaire-trésorier assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2017-07-131

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 5 juillet 2017

3.2 - Séance extraordinaire du 19 juin 2017

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

4.1 - Dépenses incompressibles pour le mois de juillet 2017

4.2 - Comptes du mois de juin à payer

4.3 - CDE- Demande d'évaluation du Centre municipal

4.4 - Fermeture du bureau municipal (vacances estivales)

5 - RAPPORT DES COMITÉS

5.1 - Rapport mensuel des comités sur les activités du mois courant

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 - Mise sur pied d'un comité de sécurité publique

6.2 - Remplacement d'un casque pour les pompiers

7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

7.1 - Achat d'équipement pour le camion de voirie

7.2 - Fauchage des fossés

7.3 - Formation sur la réglementation sur les eaux usées

8 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

8.1 - Demande d'appui pour la CPTAQ

9 - LÉGISLATION

9.1 - Avis de promulgation / Règlement # 164-2017

10 - CORRESPONDANCE

10.1 - Bordereau des correspondances

11 - AFFAIRES NOUVELLES

11.1 - Cirage plancher Centre municipal

11.2 - Réparation espace Caisse populaire

11.3 - Avis public d'intention-Sifflet du train aux passages à niveau

11.4 - Invitation au souper du député au profit de l'Aide alimentaire Lotbinière

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

13 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Manon Olivier, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2017-07-132

3.1 - Séance ordinaire du 5 juillet 2017

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2017, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

2017-07-133

3.2 - Séance extraordinaire du 19 juin 2017

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 17 juin dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juin 2017, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2017-07-134

4.1 - Dépenses incompressibles pour le mois de juillet 2017

Le directeur général dépose la liste des dépenses incompressibles.

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des dépenses incompressibles pour le mois juillet 2017.

ADOPTÉE

2017-07-135

4.2 - Comptes du mois de juin à payer

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer, à savoir:

JUIN 2017

FREINS DÉMARREURS PLESSIS	DIFFÉRENTES PIÈCES/ENTRETIEN	961.80 \$
---------------------------	------------------------------	-----------

MRC LOTBINIÈRE	5 BARILS DE PLUIE	150.00 \$
CANADIEN NATIONAL	PASSAGE NIVEAU ET RÉPARATION BARRIÈRE ROUTE TRÉPANIER	1 017.55 \$
FONDS INFORMATION TERRITOIRE	AVIS DE MUTATION	12.00 \$
BUROPRO	LIVRES BIBLIO.	419.11 \$
CIM	ESCOMPTE	- 14.38 \$
ÉLECTRO MÉCANIQUE 2007	RECONDITIONNER CONTRÔLE HYDROLIQUE	1 017.53 \$
MINISTRE DES FINANCES	COTE PART SQ (1 ^{ER} VERSEMENT)	38 276.00 \$
MAXXAM ANALYTICS	ANALYSE D'EAU	293.19 \$
FORTIN SÉCURITÉ MÉDIC INC.	PREMIERS SOINS GARAGE ET ÉTANG	293.19 \$
ENTREPRISES LÉVISIENNES INC.	BITUME EB-10C	4 060.05 \$
MULTI-POMPE ENR.	ENTRET. POMPE À EAU VOIERIE	11.46 \$
BMR/VIVACO	PIÈCES POMPE GARAGE ET ÉTANGS	35.89 \$
MACPEK INC.	PIÈCE VOLVO	4.60 \$
ROULEMENT TECHNO INC.	PIÈCE PÉPINE ET CYLINDRE GRATTE ET FITTING	144.34 \$
DÉPANN. P.BÉDARD ET FILS INC.	ESSENCE	317.45 \$
LABORATOIRES ENVIRONEX	ANALYSE D'EAU	83.36 \$
ROGER GRENIER INC.	POMPE, POIGNÉE ET CLÉ, CORDE, SACS POUBELLE (ÉTANGS)	213.90 \$
PLACIDE MARTINEAU INC.	PORTE CABINE ANNONCEUR, POMPE, AUTRES, ASPHALTE FROIDE LAC LAPIERRE	1 242.57 \$
PRODUC-SOL INC.	LOCATION CAMION ASPHALTE	7 231.93 \$
MGR	COURROIE SCIE BÉTON ET FILTRE À AIR	72.43 \$
REJAC ET FILS	RÉPARATION LOISIRS/SINISTRE	2 278.24 \$
SOUDURE MARIO DESPRÉS	ESCALIER ÉTANGS ET PLAQUE VIBRANTE	1 457.88 \$
LCR INC.	FILTRE CHARBON CENTRE MUN.	206.66 \$
VENTILATION C.FORTIER	ENTRETIEN VENTILATION	206.98 \$
CAMERON RESSOURCES HUMAINES INC	FORMATION NORMES DU TRAVAIL	189.71 \$
EUGÈNE FORTIER ET FILS	PIÈCE TONDEUSE ET LIVRAISON	92.83 \$
RADIATEURS LAMONTAGNE INC.	RADIATEUR (INTER)	1 367.05 \$
MUNICIPALITÉ DE ST-FLAVIEN	FORMATION TERRAIN DE JEU	100.00 \$
	SOUS TOTAL :	61 743.32 \$

		DÉPLACEMENTS :	44.00 \$
		SALAIRES :	9 844.35 \$
		TOTAL :	71 588.11 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2017- 06

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 33 867.68 \$ et les codes négatifs seront pris dans le surplus de la municipalité.

Jean-François Bienvenue
Directeur général et secrétaire-trésorier

2017-07-136 4.3 - CDE- Demande d'évaluation du Centre municipal

Attendu que le conseil d'administration de la Corporation de développement économique de Val-Alain a fait la demande au Conseil municipal de faire inspecter et évaluer les coûts de mise à niveau du Centre communautaire;

Attendu que le Conseil municipal désire connaître précisément l'état de son centre communautaire;

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité de faire inspecter le centre municipal tel que demandé.

ADOPTÉE

2017-07-137 4.4 - Fermeture du bureau municipal (vacances estivales)

Semaines du 24 juillet et du 31 août 2017. Le bureau sera fermé.

5 - RAPPORT DES COMITÉS

5.1 - Rapport mensuel des comités sur les activités du mois courant

Loisirs / Le skate park est installé et fonctionnel. Le terrain de jeu est commencé, on a 31 inscriptions (temps plein et partiel).

Famille
Sanitaire
Bibliothèque
École
Pompiers
Développement

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2017-07-138 6.1 - Mise sur pied d'un comité de sécurité publique

Attendu que plusieurs dossiers touchant la sécurité public sont en cours en ce moment, dont la mise sur pied d'un plan de gestion des accès aux bâtiments municipaux, la mise à jour du plan des mesures d'urgence et la réflexion sur le service des premiers répondants;

Attendu que la municipalité désire faire avancer ces dossiers rapidement et en collégialité avec les organismes touchés par un ou l'autre de ces dossiers;

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité de mandater le directeur général afin qu'il mette sur pied un comité de sécurité public chargé de mener à terme ces trois mandats: Plan d'accès aux bâtiments municipaux, mise à jour du plan des mesures d'urgence et initier

une réflexion sur la pérennité et sur l'amélioration du service des premiers répondants local.

ADOPTÉE

2017-07-139 6.2 - Remplacement d'un casque pour les pompiers

Attendu que le directeur du service d'incendie de la municipalité de Val-Alain a fait la demande au conseil municipal pour faire l'achat d'un nouveau casque pour un des pompiers;

Fournisseur: Aréo-feu pour 540 \$ + tx,

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat dudit casque.

ADOPTÉE

7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

2017-07-140 7.1 - Achat d'équipement pour le camion de voierie

Flèche et Gyrophare

Gyrotech: Flèche motorisée + installation : 2295.00 + tx
Gyrophare + installation : 365.00 + tx

JTD: Flèche motorisée + installation : 2740.50 + tx
Pas de Gyrophare disponible

Il est proposé par Daniel Giroux, et résolu à l'unanimité de faire l'achat d'une flèche motorisée et d'un gyrophare et de les faire installer. Le fournisseur retenu est gyrotech.

ADOPTÉE

2017-07-141 7.2 - Fauchage des fossés

MMR: 3450.00 \$ + taxes (peut faucher sans enlever les branches)

Raymond Giroux: 3200.00 \$ + tx (mais il faudra enlever les branches)

Il est proposé par François Beaulieu, et résolu à l'unanimité de donner le contrat de fauchage à MMR pour cette année.

ADOPTÉE

2017-07-142 7.3 - Formation sur la réglementation sur les eaux usées

Attendu qu'une formation portant sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées est donnée par la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) les 6 et 7 décembre prochain à Joliette;

Attendu que l'inspecteur municipal a manifesté son intérêt à participer à ces deux journées de formation;

Attendu que le tarif membre pour assister à la formation est de 540 \$ + taxes;

Attendu que la participation de l'inspecteur municipal engendrera des frais de location d'une chambre pour deux nuits (les nuits du 5 et du 6 décembre) et de repas et que ces dépenses seront payées en fonction de la politique en cours à la municipalité;

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité de payer les frais relatifs aux deux journées de formation de l'inspecteur municipal.

ADOPTÉE

8 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2017-07-143 8.1 - Demande d'appui pour la CPTAQ

Attendu qu'une citoyenne, madame Francine Lang, désire installer chez-elle un commerce de tissu et de matériel de couture et de confection de vêtement, mais que pour avoir le droit de le faire, elle doit avoir l'assentiment de la CPTAQ;

Attendu que madame demande l'appui de la municipalité pour présenter son projet à la CPTAQ;

Attendu qu'en ce qui concerne la municipalité, cette activité ne contrevient en aucun cas avec les règlements et les usages en vigeurs;

Il est proposé par Daniel Giroux, et résolu à l'unanimité que la direction de la municipalité rédige une lettre d'appui au projet de madame Francine Lang.

ADOPTÉE

9 - LÉGISLATION

2017-07-144

9.1 - Avis de promulgation / Règlement # 164-2017

Une dispense de lecture complète a été demandée lors de l'avis de motion. Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures, M. le maire demande à la directrice générale de résumer les grandes lignes du règlement.

RÈGLEMENT No. 164-2017 concernant les usages résidentiels permis dans la zone de réserve résidentielle R-11 et modifiant le règlement de zonage no 126-2007.

Il est proposé par François Beaulieu, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le règlement 164-2017 soit adopté par le conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit: voir texte complet au registre des règlements.

ADOPTÉE

10 - CORRESPONDANCE

10.1 - Bordereau des correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal. Les correspondances sont traitées au point des affaires nouvelles.

11 - AFFAIRES NOUVELLES

11.1 - Cirage plancher Centre municipal

Ce point est reporté à la séance du Conseil du mois d'août.

2017-07-145

11.2 - Réparation espace Caisse populaire

Attendu que la Caisse populaire est locataire d'un espace du bureau municipal;

Attendu qu'en fonction de la répartition des dépenses d'entretien prévue au bail, le propriétaire doit payer pour l'entretien intérieur du bâtiment;

Attendu que la caisse populaire a fait parvenir une demande pour des rénovations mineures dans l'espace de travail de la caissière (réparation du mur du fond et peinture);

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité de faire effectuer les travaux au meilleur marché possible.

ADOPTÉE

2017-07-146

11.3 - Avis public d'intention-Sifflet du train aux passages à niveau

Considérant qu'une demande a été faite à la municipalité, d'enclencher les démarches pour demander au CN d'interdire l'utilisation du sifflet par les trains aux passages à niveau de Val-

Alain;

Considérant qu'une procédure bien stricte doit être suivi pour faire une demande jugée recevable par le CN et Transport Canada et que la direction de la municipalité en a pris connaissance;

Considérant que la municipalité est en accord avec la demande effectuée par un citoyen pour demander l'interdiction du sifflet par les trains en approche du territoire de Val-Alain;

En conséquence, il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité ce qui suit:

Que la municipalité de Val-Alain désire informer la population, par avis public, qu'elle a l'intention d'adopter une résolution demandant au CN d'interdire l'utilisation du sifflet aux trains qui entrent sur son territoire. Toute personne résidant sur le territoire de Val-Alain ou ayant un intérêt particulier peut communiquer avec la municipalité sur les heures d'ouverture du bureau municipal ou par courriel afin d'exprimer son opinion sur le projet de résolution d'ici, le 14 août 2017, à 16 heures.

ADOPTÉE

11.4 - Invitation au souper du député au profit de l'Aide alimentaire Lotbinière

Une lettre d'invitation a été envoyé à la municipalité concernant le souper annuel du député Jacques Gourde 35 \$ par personne ou une table à 280 \$ (pas de rabais).

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions de l'assistance.

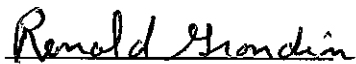
2017-07-147

13 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par François Beaulieu, et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE

Fermeture à 08.25 hrs



Rénauld Grondin
Maire

Jean-François Bienvenue
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Rénauld Grondin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Rénauld Grondin
Maire